

ASSOCIATION « LE BOIS JOLI »

Gestion -Animation

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14/09/2023

Ouverture de la séance à 19H00

Etaient présents : Messieurs LEGOIS Philippe Président, Nicolas Bertrand 1er vice-président, Mme Prévost Edwige adjointe, Mme Delahaye Marie-Thérèse, Mme Mainnemarre Germaine , Mr Hebert Francis, Mr Dumets Bernard trésorier M Mouchard bruno, Mme Karine Maleville Expert-comptable, Mr Pasquier Dominique commissaire aux comptes, M POMMIER directeur EHPAD, Mme GRECO Comptable EHPAD.

Excusés : Mr Housard Serge 2ème vice-président, Mme Alard Béatrice, Mme Langlois Nathalie secrétaire.

1er Résolution : Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 15/06/2022 par Mr LEGOIS.

Le procès-verbal est valide à l'unanimité.

2-ème Résolution : Lecture du rapport moral 2022 Par Mr le président.

Rapport dans lequel le Président revient sur les temps forts d l'année 2022 et aussi sur l'ensemble des réunions obligatoires avec la direction, le CVS avec résidents et familles de résidents, le personnel, et cette année 2022 a eu lieu trois conseils d'administrations.

Dans les données statistiques fournies, on peut retenir qu'il y a eu 28 entrées, qu'une personne sur deux se déplace en fauteuil roulant et qu'une personne sur 5 est alitée.

Un résident sur deux à plus de 90 ans.

Concernant les comptes, l'année 2022 est déficitaire de - 10 323,93.

Mr le Président voit rouge pour 2023, il annonce que le budget prévisionnel sera déficitaire à hauteur de -199 000 euros. Ceci est dû à la hausse des factures

énergétiques, des produits alimentaires et des services, et des salaires et charges.

Au niveau des recettes, les dotations ont peu évoluées et l'augmentation du prix de journée et loin de suivre l'augmentation du cout de la vie.

Trois gros projets sont incontournables pour 2023 : la refonte des statuts de l'association, l'étude de la nouvelle convention de location qui donnera lieu à signature avant fin 2023, et l'étude du CPOM contrat pluri annuels pour 5 ans objectifs et moyens avec l'ARS et le département avec signature en janvier 2024.

Enfin, il remercie la Direction et le Personnel de l'établissement pour le travail réalisé.

Le Rapport moral accepté à l'unanimité sans remarque.

3-ème Résolution : Présentation du bilan de l'exercice 2022

Le bilan est présenté par Mme Karine Maleville, Expert-comptable. Le budget de l'EHPAD est de 3 108 114,79 euros pour un montant des charges de 3 118 438,72 euros.

Il présente un bilan déficitaire - **10 323,93** euros. Ce déficit initialement prévu à -75 234,00 euros a été réduit grâce à une dotation supplémentaire CNR de l'ARS de 70 000 euros.

L'Ehpad dispose d'une Trésorerie de 788 832 euros.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

4-ème Résolution : Rapport du commissaire aux comptes

Le rapport est présenté par Mr Pasquier Dominique. Il précise que les réserves sont suffisantes, pas de souci de pérennité financière dans la structure actuellement et pas de problème dans la continuité de l'association.

Le commissaire aux comptes certifie les comptes 2022 sans réserve et sans observation.

5-ème Résolution : Approbation des comptes 2021 et affectation des résultats présentés

Mr Pommier Directeur de l'établissement propose l'affectation des résultats.

L'assemblée vote l'affectation des résultats tel que présenté par le Directeur.

6-ème Résolution : Quitus de la gestion et de la gouvernance du président

L'assemblée donne quitus de la gestion et de la gouvernance à M le président à l'unanimité.

7-ème résolution : Approbation des nouveaux statuts présentés en conseil d'administration

Le Président a présenté au préalable les nouveaux statuts aux membres du conseil d'administration point par point.

Les statuts dataient de la création de l'association et étaient devenus dans le temps obsolètes.

Les nouveaux statuts sont validés à l'unanimité par l'assemblée. Ils seront transmis à la Préfecture au plus vite.

8-ème résolution : Poste membre élu vacant

Rappel: Il existe un poste de membre élu vacant au sein du conseil d'administration à la suite de la démission de Mr Carion. Le président propose la candidature de Mme Catherine Hatchuel dont la maman est résidente à l'Ehpad, Mme Hatchuel habite Longueville sur scie

Mme Hatchuel est élue à l'unanimité par l'assemblée.

Questions diverses

Néant

Fin de l'assemblée générale à 19h30